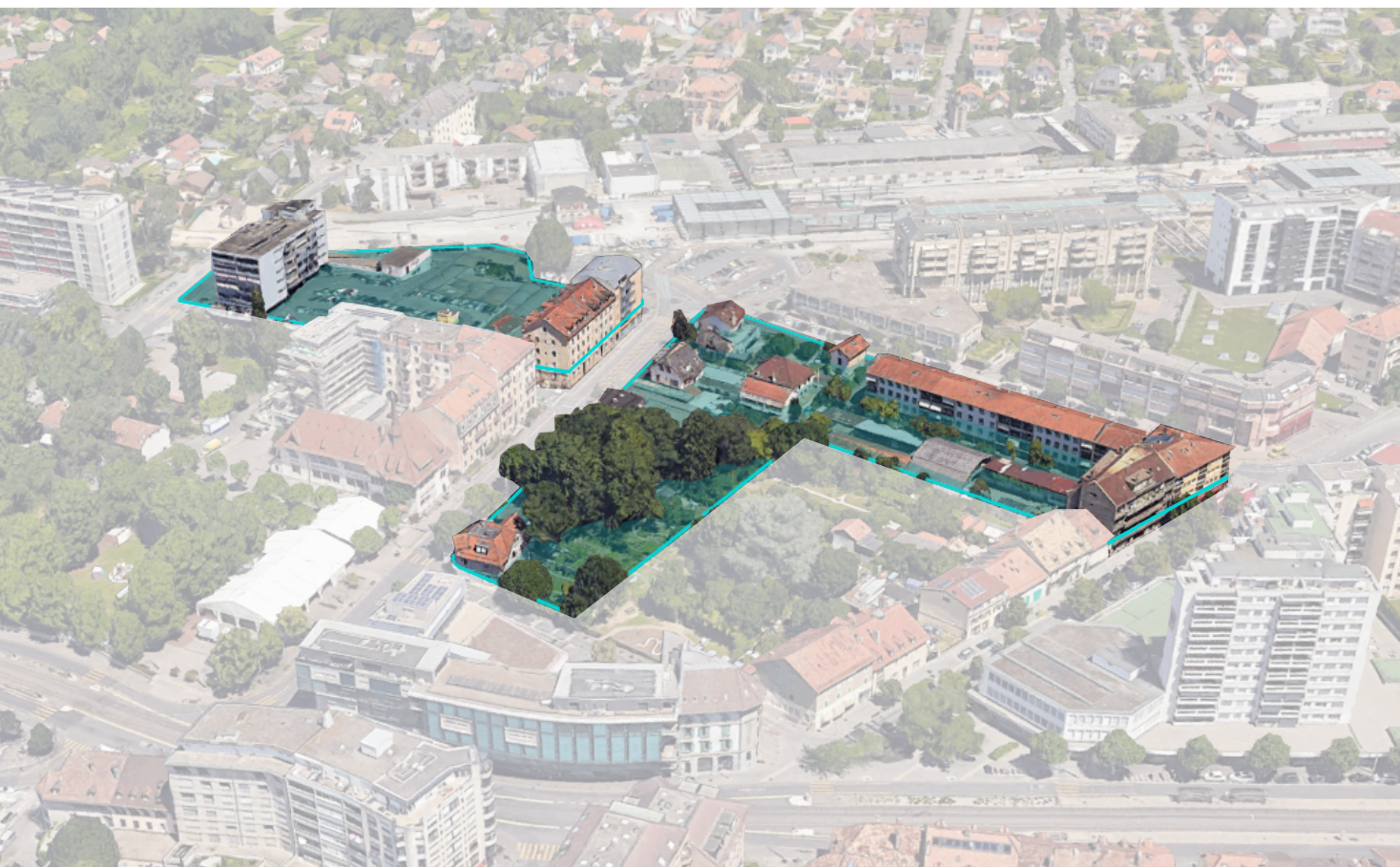


# INVITATION À LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

CHÊNE-BOURG  
UN CENTRE-VILLE EN ÉVOLUTION

octobre 2021



**PREMIÈRE SÉANCE LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2021**  
**INSCRIVEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT**



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX







## CONTEXTE

En accueillant la nouvelle gare du Léman Express au cœur de son territoire, la commune de Chêne-Bourg devient un pôle d'importance régionale du Grand Genève. C'est un nouveau centre-ville qui voit le jour autour d'une offre de transports augmentée. Les récents espaces publics, logements et activités commerciales témoignent de cette évolution dynamique.



EDA Architectes, Ilse Pysyagins,  
Image Fanyou Gamble

Projet pour l'avenue Edouard-Baud et le quai des mobilités

### PÉRIMÈTRES CONCERNÉS

Dans ce contexte de renouvellement urbain, les deux périmètres Édouard-Baud et Grison-Perréard sont actuellement en réflexion, à l'initiative de propriétaires privés. Des études et procédures sont en cours pour identifier les opportunités d'adapter le bâti et les espaces libres existants aux exigences de qualité, de densité et aux défis environnementaux d'un centre-ville qui se réinvente.

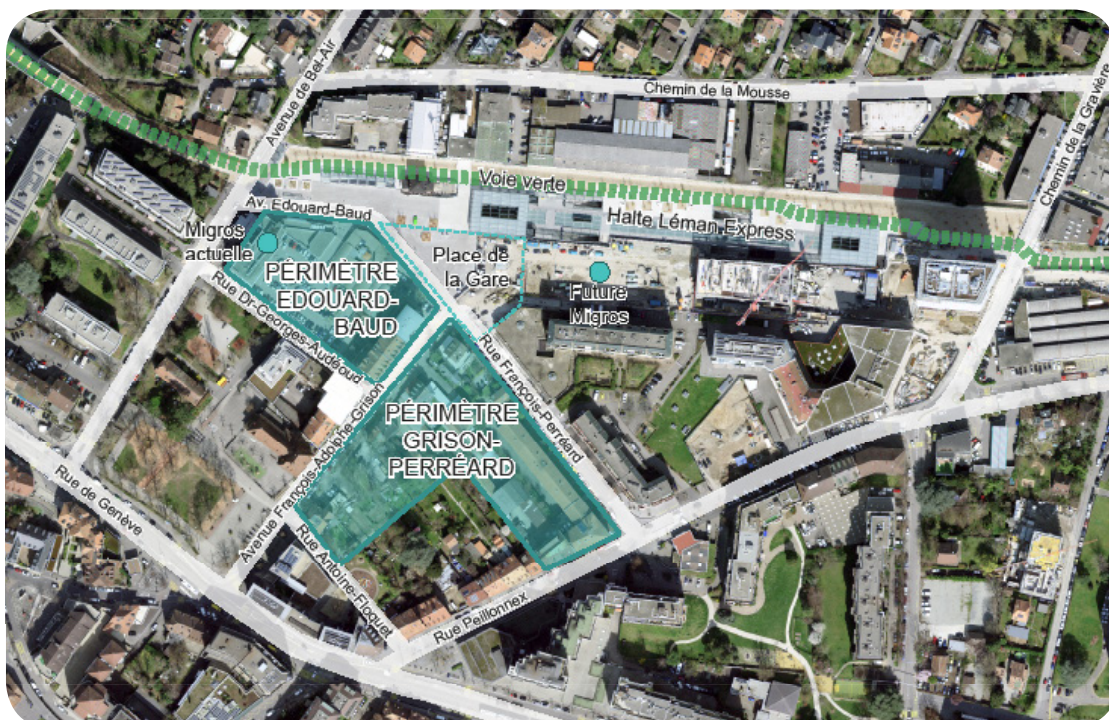
### CONCERTATION PUBLIQUE

Un processus de concertation est organisé par l'office de l'urbanisme du Canton, accompagné par la Commune de Chêne-Bourg, en vue de présenter ces réflexions, d'offrir à toutes et tous la possibilité d'échanger avec les représentants des propriétaires et les architectes des deux projets et d'alimenter les discussions qui mèneront à la réalisation de deux plans localisés de quartier (PLQ) distincts.

### PARTICIPER AU PROCESSUS

En participant à la démarche de concertation, vous pourrez :

- disposer des informations les plus récentes sur les évolutions en cours dans le centre-ville de la commune
- partager vos réflexions sur les aménagements de chaque périmètre (espaces publics, rez-de-chaussée, mobilité, préservation du patrimoine, environnement, paysage, etc.)
- échanger avec les architectes et les représentants du Canton et de la Commune
- formuler des propositions, entendre et discuter celles d'autres participantes et participants et les confronter à la « réalité du terrain »





## DEUX RÉFLEXIONS UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Le processus de concertation se déroulera en trois étapes, dans le cadre de séances et d'ateliers en présentiel, de novembre 2021 à fin 2022.

*Vous êtes fortement encouragé à suivre les séances de la phase 1 menant aux ateliers d'échange sur les projets de la phase 2.*

### PHASE 1 — INFORMATION ET DIAGNOSTIC PARTAGÉ

#### SÉANCE D'INFORMATION

Lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021 de 19h à 20h30  
Lieu : Salle communale du Point favre  
Av. F.-A. Grison 6, Chêne-Bourg

- Lancement et présentation de la démarche
- Présentation des acteurs du processus
- Contexte et intentions des projets

#### SAFARI URBAIN

Samedi 20 novembre 2021 de 9h à 12h  
Lieu : Ecole de la Place Favre  
Av. F.-A. Grison 1, Chêne-Bourg

- Exploration *in situ* du quartier en groupe, guidée par les « rangers » en présence des équipes des deux projets
- Établissement d'un diagnostic partagé

### PHASE 2 — ATELIERS D'ÉCHANGE SUR LES PROJETS

#### ATELIER BÂTI ET PROGRAMMATION

- Présentation des projets et discussion autour des enjeux liés au bâti et à la programmation

##### Projet Édouard-Baud \*

Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 de 19h à 20h30

##### Projet Grison-Perréard \*

Mercredi 8 décembre 2021 de 19h à 20h30

#### ATELIER ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ

- Discussion autour des enjeux liés à l'aménagement des espaces publics et de la mobilité

##### Projet Édouard-Baud \*

Mercredi 19 janvier 2022 de 19h à 20h30

##### Projet Grison-Perréard \*

Mercredi 26 janvier 2022 de 19h à 20h30

#### SÉANCE DE SYNTHÈSE

- Résumé des échanges et propositions des différents ateliers, formulation de recommandations

##### Projet Édouard-Baud \*

Mercredi 9 février 2022 de 19h à 20h30

##### Projet Grison-Perréard \*

Mercredi 23 février 2022 de 19h à 20h30

### PHASE 3 — RESTITUTION DU PROCESSUS

#### SÉANCE DE RESTITUTION DU PROCESSUS DE CONCERTATION \*

Fin 2022 - date communiquée ultérieurement

Une soirée d'échange autour de la présentation de la version finale des deux plans localisés de quartier (PLQ) avant enquête publique.

\* Lieu de l'atelier communiqué ultérieurement par courriel à toutes les personnes inscrites



© Cellence

## JE M'INSCRIS

Pour participer au processus de concertation, il est préalablement requis de s'inscrire sur :

- [www.ge.ch/c/centre-chene-bourg](http://www.ge.ch/c/centre-chene-bourg)
- Pour les personnes n'ayant pas accès à Internet, il est possible de s'inscrire par téléphone directement au 022 546 73 83 (horaire de bureau).
- **Délai d'inscription : 28 octobre 2021**

## BON À SAVOIR

Quelques jours avant l'événement, vous recevrez une confirmation d'inscription par courriel. Par la suite, des courriels vous parviendront à chaque étape. Ils vous confirmeront la tenue de l'événement, le lieu retenu et vous informeront d'éventuels changements liés aux exigences sanitaires.

Les données transmises lors de l'inscription seront utilisées uniquement dans le cadre de cette démarche.

## EXIGENCES SANITAIRES

Les personnes participant au processus de concertation sont tenues de **présenter un certificat COVID-19**.

Les séances se déroulent sans masque.

Les organisateurs se réservent la possibilité d'adapter le processus à l'évolution des exigences sanitaires.

### L'ÂME D'UN « RANGER » ?



La deuxième séance publique a pour objectif d'établir un diagnostic partagé du quartier, dans le cadre d'un safari urbain, une exploration du quartier en groupe, ouverte à toutes et tous.

Vous êtes incollable sur votre quartier et souhaitez partager votre vécu ? Portez-vous volontaire pour devenir un « ranger » et participer à l'organisation de cette visite au côté des organisateurs de la concertation et des équipes de projets.

Prenez directement contact par courriel avec le bureau acau architecture sa, qui organise la démarche, à [concertation@acau.ch](mailto:concertation@acau.ch)